

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18603 - 72ÈME ANNÉE

L'intransigeance des dirigeants pousse vers une grève générale

Grève à Air Austral : « arrêter avec la précarité à La Réunion »



Après plusieurs heures de négociations, bilan de la rencontre avec la direction d'Air Austral.

Au 4e jour de grève hier à Air Austral, une rencontre a eu lieu entre représentants des travailleurs et direction. Elle a abouti à la poursuite du mouvement. Ce dernier pourrait s'élargir à d'autres catégories du personnel. Pendant ce temps, la direction continue d'affréter des avions de compagnies étrangères et persiste dans son intransigeance qui fait perdre 800.000 euros par jour à la compagnie.

Au 4e jour de grève, les travailleurs étaient nombreux devant le siège d'Air Austral. Comme la veille, une rencontre était prévue entre la direction et des syn-

dicalistes. Du côté des travailleurs, la position était la même. L'objectif était de discuter des revendications des personnels navigants commerciaux en grève depuis le 2

janvier, ainsi que celles concernant tout le personnel. Cela justifiait une délégation de trois syndicats : UNSA (PNC), CFDT (personnels au sol) et SNPL (pilotes). Pour sa part, la di-

rection persistait dans sa volonté de segmenter les problèmes en refusant que les origines du malaise social soient abordées. En conséquence, elle refusait de parler avec une intersyndicale représentative de tout le personnel, en cherchant à traiter uniquement avec l'UNSA, spécifiquement sur les revendications des hôtesses et stewards.

La direction exclut le SNPL

À 15 heures, une délégation de 6 personnes représentant l'UNSA, la CFDT et le SNPL sont allées à la rencontre de la direction. Cette dernière a exclu le SNPL de la réunion, tout en acceptant que la CFDT puisse y participer. Vivien Rousseau, représentant des pilotes, s'est interrogé sur cette attitude. De quoi la direction a-t-elle peur, a-t-il dit en substance. Ce blocage ne peut en effet que renforcer la détermination des pilotes à entrer dans le mouvement. Vivien Rousseau souligne que les revendications des pilotes sont à peu près les mêmes. Ils demandent une amélioration des conditions de travail et plus de considération de la part de la direction. Le syndicaliste précise que les pilotes qui le souhaitent pourront entrer dans la grève en étant couverts par le préavis de l'UNSA, car ce dernier est un syndicat intercatégoriel, et les revendications portent sur des questions qui ne se limitent pas aux seuls PNC.

C'est d'ailleurs ce qu'indique cet extrait du préavis de grève de l'UNSA :

« De plus devant l'ampleur des désarrois, stress, charge de travail, fatigue, pressions sur le personnel sol et vol dont les conditions de travail ne cessent de se dégrader, devant la promesse non tenue de la fin d'un management considéré trop autoritaire, directif et partial.

L'UNSA AERIEN SNMSAC appelle l'ensemble du personnel de la compagnie Air Austral à cesser totalement le travail pour faire entendre nos justes revendications (...) l'appel s'adresse au personnel travaillant sur l'ensemble du territoire national du lundi 2 janvier à 00h01 heure locale de Saint-Denis de La Réunion pour une durée indéterminée »

Concessions insuffisantes

Au bout de 4 heures, Olivier Bénard (CFDT) a été le premier à sortir. Peu bavard sur le contenu des échanges, il a déclaré au sujet d'un accord que « nous en sommes très très très loin ». Il s'est rapidement éclipsé en direction du siège de la CFDT où il devait faire un compte-rendu à ses camarades réunis en assemblée générale.

Quelques minutes plus tard, les représentants de l'UNSA ont quitté le siège d'Air Austral et ont fait un rapport sur l'état des négociations aux grévistes rassemblés devant le bâtiment.

Marie-Noëlle Wolff, déléguée du personnel UNSA, évoque d'abord les points qui ont avancé. L'augmentation des indemnités en cas de licenciement économique est confirmée. Les hôtesses et stewards ne seront plus obligés de ramasser les couvertures à la fin des vols. Concernant les congés en attente, tout pourrait rentrer dans l'ordre à partir du 1er janvier... 2018. La direction envisage aussi de revenir sur sa décision de diminuer le nombre de PNC dans les vols long-courrier mais uniquement dans un cas bien précis : lorsqu'un Boeing 787 est utilisé en vol de jour à destination de Roissy Charles-de-Gaulle, ce qui n'arrive quasiment jamais.

« Les mesures annoncées pas concrètes »

Pour le reste, la direction ne veut pas transiger. En réponse à la demande d'embauche de 35 travailleurs en CDD saisonnier depuis des années, les dirigeants sont d'accord pour intégrer 10 personnes. Pour les autres, la décision est renvoyée à la fin du mois de janvier, car la direction affirme que ce n'est qu'à cette date qu'elle connaîtra ses besoins en effectif. Et rien ne dit que tous les précaires seront embauchés.

Marie-Noëlle Wolff explique également que sur la rémunération du temps de travail lié à la préparation des vols, c'est toujours le blocage. Or, cette revendication permettrait aux salariés qui ne travaillent que sur le moyen courrier de bénéficier d'un salaire plus décent. Autrement dit, « les mesures annon-

cées ne sont pas concrètes ». La direction veut toujours que dans un vol long courrier, 12 PNC fassent le travail de 14. Et elle refuse l'intégration de 35 personnes qui ont un contrat précaire, certaines depuis 8 ans.

La déléguée syndicale note aussi la difficulté de communiquer avec les dirigeants : « ils parlent chiffres, management, ils sont formés à ce genre de discussion et ont une façon particulière de nous aborder... ils ne vivent pas sur la même planète ».

Les dirigeants font perdre 800.000 euros par jour à la compagnie

Autrement dit, la direction bloque toujours la situation. C'est pourquoi les travailleurs ont décidé de reconduire la grève. Et cette dernière pourrait bien s'étendre à d'autres secteurs de l'entreprise comme l'avait laissé entendre un peu plus tôt Vivien Rousseau du Syndicat national des pilotes de ligne.

Et Marie-Noëlle Wolff de conclure : « on est là pour réclamer des conditions de travail décentes, que l'on arrête avec la précarité à La Réunion ».

Pendant ce temps, la direction maintient les affrètements de compagnies étrangères pour tenter de casser le mouvement. Dans une note adressée au personnel hier, elle affirme avoir mis en œuvre « les mesures nécessaires au transport de tous ses passagers et ce jour pour au moins les 4 prochains jours ». Sachant que l'entêtement de la direction coûte 800.000 euros par jour à la compagnie, les dirigeants sont en train de faire plonger les finances d'Air Austral dans le rouge. Cela ne peut que fragiliser Air Austral.

M.M.

Edito**Grève à Air Austral : Huguette Bello et Didier Robert à côté de la plaque**

Hier et avant-hier, deux responsables politiques se sont exprimés au sujet de la grève à Air Austral. C'est tout d'abord Huguette Bello qui a tenté de manipuler les grévistes dans une grossière opération de récupération.

Ainsi, une délégation devait être reçue mercredi à la permanence de la députée. Les grévistes avaient spécifié que cette rencontre devait se dérouler à huis-clos. Qu'à cela ne tienne, Huguette Bello a malgré tout convoqué des journalistes. Mis devant le fait accompli, les grévistes ont refusé que la presse assiste à la rencontre et ils ne se sont pas exprimés à la sortie, indique le « JIR » d'hier. Après leur départ, Huguette Bello a fait venir les médias pour jouer son numéro habituel de soi-disant grande défenseuse des causes sociales. Incroyable mais vrai, d'autant plus que Huguette Bello porte une responsabilité dans la crise actuelle à Air Austral.

Rappelons qu'en refusant de soutenir l'Alliance aux régionales de 2010, Huguette Bello a contribué à l'élection de Didier Robert à la présidence de la Région Réunion. Une des conséquences de cette élection a été l'éviction de la direction historique d'Air Austral et son remplacement par Marie-Joseph Malé venu d'Air France. Cela a amené une révision totale de la stratégie de la compagnie réunionnaise, accompagnée d'un management responsable d'une dégradation continue du climat social dans l'entreprise. C'est ce qui a poussé les travailleurs du ciel à déclencher une grève. D'ailleurs, ils sont nombreux aujourd'hui à regretter l'époque où Air Austral était

dirigée par Gérard Ethève, le fondateur de la compagnie poussé vers la sortie par Didier Robert.

Le président de la Région s'est pour sa part exprimé hier. Didier Robert est également le président de la SEMATRA, qui détient plus de 90 % des actions de la compagnie. Il a adressé un communiqué à certains médias, mais pas à Témoignages qu'il continue de boycotter montrant la difficulté du président de Région à respecter la liberté de la presse. Son discours a été digne de celui d'un actionnaire qui défend contre vents et marées les dirigeants qu'il a imposés à la tête de la compagnie. Mais son communiqué va plus loin. Il dit déplorer les propos racistes dont aurait été victime la direction.

Cette affirmation a été totalement démentie par les grévistes. Il est donc clair que Didier Robert doit absolument préciser ses propos, car il a lancé une accusation relative à des faits qui sont punis par la loi. De deux choses l'une : soit le président de Région donne les preuves de cette accusation, soit il reconnaît son erreur et fait le nécessaire pour la corriger. En effet, personne ne peut croire qu'en 2017 à La Réunion, un responsable politique puisse jeter l'opprobre sur des travailleurs en grève, d'autant plus qu'il est le président de l'actionnaire dominant de la société concernée.

J.B.**Témoignages**

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Le conflit s'étend dans le groupe Clinifutur

Grève à la clinique de Saint-Joseph : des travailleurs menacés de sanction

Au bout de 4 semaines de grève à la Clinique de la Paix à Saint-Benoît, toujours pas de solution malgré la volonté d'un repreneur de prendre la suite de Clinifutur pour gérer la clinique tout en respectant les droits des travailleurs. À Saint-Joseph, un deuxième jour de grève commence. 5 salariés sont convoqués par la direction pour avoir débrayé hier une demi-heure. La CGTR ne laissera pas passer cette tentative d'intimidation. Une délégation de la section PCR de Saint-Pierre est venue apporter ce matin son soutien aux grévistes de Saint-Joseph.

Le conflit social dans deux cliniques du groupe Clinifutur reste toujours bloqué. Concernant la Clinique de la Paix à Saint-Benoît, une réunion avait lieu hier à la DIECCTE. Rappelons que cet établissement est touché par une grève depuis 4 semaines. Les travailleurs demandent des hausses de salaire et l'amélioration de leurs conditions de travail. Pour sa part, le groupe Clinifutur a dit qu'il est prêt à céder la clinique pour l'euro symbolique. La CGTR a trouvé un repreneur. Ce dernier est prêt à prendre la suite, tout en acceptant les revendications des travailleurs.

L'État doit intervenir à Saint-Benoît

Hier, des représentants des grévistes ont été entendus, ainsi que la direction du groupe Clinifutur. Les patrons ne veulent pas céder et renvoie les discussions aux prochaines NAO. Concernant la reprise, ils maintiennent le flou, ils affirment que la clinique a un déficit de plus

d'un million d'euros. La CGTR demande donc des explications sur l'origine de ce déficit. Max Banon, responsable du syndicat, rappelle qu'en France, dans une situation pareille, l'État intervient. Cela doit donc aussi être le cas à La Réunion. En effet, le projet de reprise permettrait de faire de la Clinique de la Paix un pionnier de l'économie sociale et solidaire dans ce secteur. « La balle est dans le camp des autorités, la ministre des Outre-mer doit s'inquiéter de la situation », ajoute Max Banon.

À Saint-Joseph, la grève a commencé hier et aussitôt la menace de la répression est agitée. En effet, hier 5 salariés ont débrayé pendant une demi-heure. Conformément au Code du Travail, un débrayage ne nécessite pas un préavis. Malgré cela, ces travailleurs sont convoqués aujourd'hui par la direction, ils risquent des sanctions.

Tentative d'intimidation à Saint-Joseph

La CGTR dénonce cette tentative d'intimidation. Pour Max Banon, le MEDEF ne doit pas être loin derrière un tel procédé. Le syndicat ne laissera pas passer un tel coup.

Après l'intervention de Max Banon auprès de la préfecture, la directrice de la clinique s'est rendue hier dans l'établissement. Le syndicaliste souligne que la direction doit être présente, même si la clinique est en grève, car c'est un établissement de santé.

La directrice est venue au piquet de grève pour donner sa position. Elle estime qu'elle ne peut donner suite aux demandes des travailleurs en termes de hausse des salaires, car les NAO sont terminées. La CGTR a répondu qu'à Saint-Benoît, dans une autre clinique du groupe Clinifutur, les négociations ont été rouvertes après la fin des NAO. Autrement dit, rien n'empêche de discuter des revendications des travailleurs.

Ce matin, une délégation de la section communiste de Saint-Pierre est venue apporter son soutien aux travailleurs en grève de la clinique de Saint-Joseph.

M.M.

In kozman pou la rout

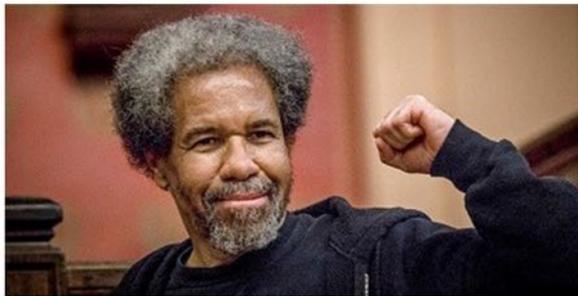
« Nou lé atashé l'androi nout nonbri lé antéré ! »

Tazantan dann télé, mi rogard in pé bann dokimntèr : éstra mi trouv désèrtin ! Simityèr galé, mi pans pou d'ot ! Plantasyon rakète pou d'ot ankor é moin lé a d'mandé pou kosa lo moun bann l'androi-la lé atashé avèk l'androi zot lé éné. Dé foi, mi di, dann mon kèr, nout tout dsi la tèr ni doi z'ète atashé avèk l'afrik pars sé l'androi-la ké l'om modèrn i sort. Mé i fo kroir mèm nout zène la fine obli sa mé, di pa tro vite kant mèm ! Mé sak mi koné sé oplis lo soir la vi i aprosh, oplis ni vé raprosh anou l'androi nou lé éné... Kan mi di désèrtin moun mi vé mor l'androi mon l'onbriy plé antéré, désèrtin i doi dir, lo boug la tête lé maf. Mé poitan ! Lé konmsa épa otroman !... Eskiz amoin dalon(e) mé kan mi di sa, mi pans nout bann frèr shagosien. Mi konpran zour an zour z'ot doulèr, konm mi konpran la doulèr bann paléstinien. Moin lé a d'mandé ziska kèl profondèr i sava z'ot déshirir. Sak moin lé sir sé ké dé katsou l'Anglètèr i gingn ar pa zamé sikatriz kalité boubou konmsa la !

Billet philosophique

Des beaux vœux à la réalité, kosa nou fé ?

C'est une tradition que tout le monde connaît et qui marque — entre autres — le début de chaque nouvel an : l'émission de vœux de "bonne année" pour nos proches, nos compatriotes et les citoyens du monde. Lorsqu'on voit les contradictions fréquentes entre ces beaux souhaits exprimés et la réalité concrète vécue au quotidien, on peut se poser la question : comment passer des belles paroles aux actes qui vont dans le même sens ?



humain que d'entretenir des relations saines et profondes avec ses semblables. Le plus grand trésor qu'il nous est donné d'avoir sur cette terre, c'est l'amour et l'affection qui nous lient aux autres, car ce qui rend heureux et en bonne santé, c'est le fait de nouer des relations étroites, amicales ou amoureuses ! ».

« Vivez dans un pays libre »

Toujours dans ce texte, Xavier Bazin souligne que « cultiver la simplicité ou la sobriété, c'est aller à l'essentiel » et il nous dit « comment faire si vous voulez profiter des bienfaits de la gratitude. Vous vivez dans un pays libre. Vous avez des yeux pour admirer la beauté de ce qui nous entoure. Maintenant, allez un cran plus loin : soyez reconnaissant de tout ceci. Dites merci. Exprimez votre gratitude. La magie de la gratitude est de nous lier plus étroitement aux autres. Elle nous pousse à la bienveillance envers celui qui nous a rendu service... qui se sentira d'autant plus proche de vous qu'il recevra un "merci"! Cultivez la simplicité, la sérénité et la gratitude... et vous verrez que l'amour sera décuplé dans votre cœur et celui de votre entourage. Et c'est bien cela, le plus important dans la vie ». Voilà quelques pistes de réflexion dont nous vous faisons part au sujet des moyens à mettre en œuvre pour réaliser nos vœux de « bonne année 2017 ». Bien sûr, cela nécessite aussi des engagements et une détermination à lutter ensemble à La Réunion et dans le monde entier en faveur des grandes causes humaines citées plus haut...

Roger Orlu

L'affiche d'Amnesty International pour illustrer ses vœux pour l'année 2017.

Le Cercle Philosophique Réunionnais a transmis en début de semaine sur son réseau des "amis de la philo à La Réunion" les vœux exprimés par plusieurs associations à l'occasion du nouvel an. Ce fut le cas par exemple d'Amnesty International, qui souhaite « que 2017 soit une année où la violence et les injustices reculent pour laisser place à un monde plus humain ». Nous pouvons citer aussi Rasine Kaf, qui « souèt azot tout sat i vé de mèyer pou zot vi lamour, la pé, lo soutyen, la fraternité é byen sir le sans de nout responsabilité pou nout péi ».

Nous allons citer enfin la Ligue des Droits de l'Homme à La Réunion, qui lance cet appel : « Rassemblons-nous davantage pour faire vivre les droits et les libertés, pour affronter ensemble les menaces qui pèsent sur la démocratie. Notre organisation formule le vœu que 2017 marque une avancée volontaire vers plus de convergences sociales et militantes afin de promouvoir une vie meilleure pour chacune et cha-

cun d'entre nous, dans une société plus solidaire et fraternelle. L'accès aux droits pour tous conditionne et consolide notre vivre ensemble ! »

« L'amour et l'affection »

Pour passer de ces beaux vœux à la réalité, car ils le méritent vraiment, kosa nou fé concrètement ? Quels sont nos comportements et nos relations envers les autres ? Sont-ils dominés par la loi du profit, la compétitivité, les rancunes, les sautes d'humeur et l'égoïsme ou bien par le respect des droits humains, la justice, la solidarité, le dialogue, le calme et l'altruisme ?

En décembre dernier, "La Lettre Santé Corps Esprit" a publié sous la signature de Xavier Bazin des conseils intéressants à ce sujet, en traçant quelques pistes pour le bonheur que nous a transmises une "amie de la philo à La Réunion". Selon ce chercheur, « il n'y a rien de plus précieux dans la vie d'un être

Otè

Konm « mète kréol anlè » la fine gagné dann l'opinyon, lo tour lo responsabilité vien galman

Dalone-dalon, an parmi nou néna bann moun tan-myé épi bann moun tan-pir. An parmi nou néna sak lé optimist api sak lé pèsimis san konté sak lé siklotimismis. Na sak i oi dann syèl arienk bann niyaz noir épi sak i ropèr dann syèl z'ot vi lo pti koin blé k'i rann kontan pou la zourné. Lo mond lé divizé an dé : sak i kroi lo mond lé divizé an dé, épi lé z'ot. Lé pa défandi farsé kant mèm !

Konm mi apartien la sosyété tan-myé

Mardi soir nou lété apré diskite dsi dokiman nout névyèm kongré-névyèm kongré lo PCR é sak i dové arivé l'arivé : momandoné tan pir avèk tan myé la mayé é mi pans sa sé in bon n'afer-in bon n'afer pou fé travaye in pé la tête. Vi ké moin lé anparmi bann tan-myé mi sa pa dir l'idantité rényonèz i arète pa dékilé ! Mi sa pa dir non pli oplis i sava é oplis la fransizasyon-l'albosité - l'aprè fagosite anou ! Mi anshèw ar pa ésplinn ké mayi griyé nou la mète sou la sann na in pé l'aprè tiré pou manzé ! Mi sava pa dir non pli rogrète lo tan lontan kan maloya lété dann kann dann la klandéstinité. Sèl z'afer mi pé dir sé k'i fo étidyé lo z'afer é fé lo bilan konm k'i fo. Sirman li va prézant inn-dé kontradiksyon, mé la kontradiksyon sé sak i fé avans l'istoir sansa non ? La barb Karl Marx lé ankor bien tayé dann bann liv l'istoir, é son figir la pa bézoin pou dékrazé pou vréman.

Lo kozman "mète La Rényon an lèr"

Ala in l'idé mi balans dan la natir é shakinn si li pé, trap ali par la ké. Lo kozman « mète La Rényon anlè » sa sé la gôsh sansa la droite, sansa lé dé an mèm tan sansa in kozman popilèr a kaziman katrovin dis nèf pour san d'moun shé nou ? La pa dopi yèr ni koné in trik konmsa ! Dopi inn-dé zénérasyon sa sé in prinsip de vi bann rényoné sansa mi tronp ? Si mi tronp pa-sak mi kroi - a z 'ot avi, kozman-la, i fé avans sansa ni fé pa avans l'idé d' responsabilité dann nout sosyété rényonèz ? Lé vré demoun i yèm ésplinn, i ésplinn souvan z'ot maléré sor, mé dann fon z'ot mèm, si na in bataye rant rézigné épi tienbo séktèr, sanm pou moin, tienbo séktèr l'aprè pran lo dési. Si li pran lo dési, mi pans lo responsabilité i doi pran lo dési galman

Avèk nou ? San nou ? Mi profèr sé avèk nou é sé sak i doi arivé kant mèm. Pou kosa ? Pars dopi 1959 ni travaye pou sa, dann l'onb konm dan la limyèr é lo travaye fé sa i pèrd pa konmsa. Konm « mète La Rényon anlè » la fine gagné dann l'opinyon, « lo responsabilité » li osi son tour li doi gagné.

Justin